

Déclaration de confidentialité relatif au Portail de l'innovation du PARI (PIP) du CNRC

Protection de vos renseignements

Vos renseignements personnels et les informations confidentielles de votre entreprise/organisme ne sont communiqués qu'aux membres du personnel du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) ou aux représentantes/représentants d'autres ministères fédéraux qui en ont besoin pour exercer leurs fonctions.

Le gouvernement du Canada a mis en place une série de mesures visant à renforcer la gestion du secteur public en améliorant la transparence et la surveillance des ressources publiques au sein du gouvernement fédéral. Les renseignements recueillis par le CNRC sont protégés par la [Loi sur l'accès à l'information](#) et la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#). Par conséquent, nous vous aviserons de la raison pour laquelle vos renseignements sont recueillis et des moyens à votre disposition pour exercer votre droit d'accès. Le CNRC doit également rendre compte de l'utilisation des fonds publics. À ce titre, le CNRC est tenu de publier toutes les contributions financières accordées aux entreprises/organismes sur le [Portail du Gouvernement ouvert](#). Les renseignements publiés peuvent inclure, entre autres, le nom de l'entreprise/organisme, le titre et le sommaire du projet, ainsi que le montant de la contribution.

Accès à vos renseignements

L'accès au PIP est lié à un individu et protégé par un mot de passe. Vous ne devez jamais divulguer ce mot de passe. Utiliser le compte d'une autre personne équivaut à utiliser sa signature. Toutefois, plusieurs membres de votre entreprise/organisme peuvent disposer de leur propre compte.

Conservation des données

Le CNRC se conforme à la [Directive sur les services et le numérique](#) ainsi qu'à la [Politique sur les services et le numérique](#) du Secrétariat du Conseil du Trésor. Tous les documents sont éliminés conformément à la [Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada](#) ou à toute autre loi fédérale pertinente. De plus, le CNRC conserve le contrôle de l'ensemble des données et documents sur le PIP et se réserve le droit de les déplacer ou de les supprimer à sa discrétion.

Sécurité

Le CNRC applique des mesures de sécurité techniques et organisationnelles rigoureuses afin de prévenir tout traitement non autorisé ou illégal des renseignements, ainsi que toute destruction, perte, altération ou divulgation non autorisée, qu'elle soit accidentelle ou intentionnelle. Vos informations sont considérées [Protégée B](#) selon le gouvernement fédéral ce qui signifie qu'une divulgation non autorisée pourrait porter un préjudice grave à une personne, à un organisme ou au gouvernement.

Vos obligations de confidentialité

Le CNRC peut exiger la divulgation de renseignements personnels ou protégés pour réaliser certaines transactions commerciales. Vous avez la responsabilité légale et éthique de gérer correctement les renseignements personnels et les informations liés à votre entreprise/organisme que vous saisissez, utilisez ou transmettez au CNRC.